



Master

Master 1 et 2

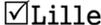
Mention Administration Publique

MÉTIERS DE L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE

Accessible en formation initiale et formation continue




Université
de Lille

IPAG
INSTITUT DE PRÉPARATION
À L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE


 FRANCE
compétences
CERTIFICATION
enregistrée au RNCP

UNIVERSITÉ DE LILLE

Université européenne de référence, reconnue pour l'excellence de sa recherche et de sa formation, l'Université de Lille fait de la réussite étudiante une de ses préoccupations majeures et elle place l'insertion professionnelle au cœur de son engagement. Adossée à une recherche de pointe, son offre de formation se veut en phase avec les évolutions des mondes socio-économique et socio-professionnel afin de contribuer aux grandes transitions de notre société et préparer chacune et chacun, tout au long de sa vie, aux compétences et métiers de demain.

L'Université de Lille, composée depuis 2022 de 11 facultés et 4 écoles partenaires – École Nationale Supérieure des Arts et Industries Textiles (ENSAIT), École Nationale Supérieure d'Architecture de Lille (ENSAPL), École Supérieure de Journalisme de Lille (ESJ Lille), Sciences Po Lille (IEP) –, est un acteur des écosystèmes du territoire par les nombreux partenariats (sportifs, culturels, sociaux, économiques...) qu'elle noue, au profit de ses étudiant·es et de ses personnels. Les 6 500 professionnels et intervenants externes qui s'impliquent dans les activités pédagogiques, le développement de chaires et de coopérations pour accompagner les transitions dans toutes leurs formes, sont autant d'exemples de la dynamique engagée.

Inspirons demain !

L'INSTITUT DE PRÉPARATION À L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE LILLE

L'Institut de Préparation à l'Administration Générale (IPAG) de Lille contribue à l'information, l'orientation, la formation et la préparation des candidats aux concours d'accès aux corps de catégorie A⁺, A et B de la fonction publique de l'État ainsi qu'à la formation générale initiale et continue des agents de l'État.

L'Institut participe également à la préparation des candidats aux concours d'accès à la fonction publique territoriale et hospitalière. A cette fin, il offre un large choix de formations diplômantes (Licence 3, Master 1 et 2) et de formations non-diplômantes (préparation aux concours de catégorie A – Prép M – préparation aux concours de catégorie B – PECAB – et préparation interne ouverte aux fonctionnaires déjà en poste). Depuis 2009, en collaboration avec l'Institut Régional d'Administration de Lille, l'IPAG participe à la réussite de la classe préparatoire intégrée (CPI).

C'est depuis 2021 que l'IPAG de Lille est porteur du dispositif Classe Préparatoire Talents (CPT) Métiers de l'administration pénitentiaire des Hauts-de-France et

partenaire de la Classe Préparatoire Talents de l'IRA avec l'IRA de Lille.

Trois masters 2 professionnels (métiers de l'administration centrale et des services déconcentrés, métiers de l'administration pénitentiaire et métiers de l'administration territoriale) assurent, en même temps qu'une formation universitaire complète, un tremplin pour l'insertion dans la vie professionnelle. L'exigence de professionnalisation de l'emploi public nous conduit à faire intervenir de nombreux professionnels à côté d'universitaires sensibilisés aux exigences de la préparation des concours. L'Institut bénéficie par ailleurs de la proximité de l'ensemble des services de l'État en région mais également du Centre hospitalier régional et universitaire de Lille, qui sont autant de lieux de stage et d'employeurs potentiels pour nos diplômés. L'excellence de nos formations permet à l'IPAG de Lille de se prévaloir, chaque année, d'un taux de réussite conséquent aux concours administratifs avec un taux d'insertion professionnelle de plus de 95 % à 30 mois (enquête ODIF)

CONTACT ADMINISTRATIF

Faculté des sciences juridiques, politiques et sociales - Campus Moulins-Lille

1 place Déliot - CS 10 629 - 59024 Lille

Tél. : +33 (0)3 20 90 74 00

droit.univ-lille.fr

master1-droit@univ-lille.fr / master2-droit@univ-lille.fr

Métro : ligne 2, station Porte de Douai

RESPONSABLE DE LA FORMATION

Responsables du parcours :

Nicolas Derasse

nicolas.derasse@univ-lille.fr

MODALITÉS D'ACCÈS

Retrouvez toutes les informations utiles dans le catalogue des formations de l'Université de Lille : <https://www.univ-lille.fr/formations>

EN MASTER 1

L'admission est subordonnée à l'examen du dossier du candidat-e selon les modalités suivantes :

Mentions de licence conseillées :

- Administration publique, Droit, Administration économique et sociale

Capacité d'accueil :

- 30

Modalités de sélection :

- Dossier

Pré requis :

- Être titulaire d'une Licence Droit ou Administration économique et sociale

Critères d'examen du dossier

- Consultez le catalogue en ligne sur <https://www.univ-lille.fr/formation>

Procédure et calendrier national de recrutement via www.monmaster.gouv.fr

- Dépôt des candidatures du 25 février 2025 au 24 mars 2025 inclus
- Examen des candidatures du 31 mars 2025 au 01 juin 2025
- Phase principale d'admission : 2 juin 2025 au 16 juin 2025
- Phase complémentaire : 17 juin 2025 au 17 juillet 2025

EN MASTER 2

Pour les étudiants ayant validé le Master 1 administration publique de l'IPAG de Lille, accès de droit au parcours de Master 2 de la mention

Les candidats issus d'un autre Master 1 ou d'un autre établissement d'enseignement supérieur doivent formuler une demande d'intégration sur la plateforme : <https://ecandidat.univ-lille.fr>

Renseignez-vous sur les modalités d'accès dérogatoires en Master 2 en consultant le catalogue des formations de l'Université de Lille.

Modalités de sélection :

- Dossier

Pré requis :

- Avoir un niveau équivalent à un Master 1 Droit

Critères d'examen du dossier :

- Consultez le catalogue en ligne sur <https://www.univ-lille.fr/formation>

L'ACCOMPAGNEMENT À L'UNIVERSITÉ DE LILLE

BÉNÉFICIER D'UN AMÉNAGEMENT

Afin d'offrir les meilleures conditions de réussite pour les étudiants qu'elle accueille, l'Université de Lille met en place différents dispositifs qui permettent aux étudiants de commencer et de poursuivre au mieux leurs études selon leur situation : aménagement d'études pour les lycéens concernés par une réponse Parcoursup « Oui si », étudiant en situation de handicap, sportif et artiste de haut niveau, service civique, étudiant en exil...

- www.univ-lille.fr/formation/amenagements-des-etudes/

S'INFORMER, S'ORIENTER

La Direction de l'Oriente est ouverte à tous les publics : informations, conseils et accompagnement, orientation et réorientation, entretiens personnalisés.

- www.univ-lille.fr/formation/sinformer-sorienter

PRÉPARER SON INSERTION PROFESSIONNELLE

La Direction Stages et Emplois propose aux étudiant.e.s un accompagnement à l'insertion professionnelle (stage et premier emploi), à l'entrepreneuriat et à la création d'activités.

- www.univ-lille.fr/formation/preparer-son-insertion-professionnelle

OSER L'ALTERNANCE

Pour acquérir simultanément des compétences, un diplôme et une expérience professionnelle, plus de 220 parcours sont proposés en alternance (contrat de professionnalisation ou d'apprentissage).

- <https://formationpro.univ-lille.fr/alternance>

SE FORMER TOUT AU LONG DE LA VIE

Toute l'offre diplômante de l'université est accessible en formation continue. La direction de la formation professionnelle propose des accompagnements individualisés au service de votre projet (VAPP, VAE).

- <https://formationpro.univ-lille.fr/>

ET L'INTERNATIONAL !

Le service des relations internationales accompagne tous les étudiant.e.s dans leur mobilité : programme d'échanges ou mobilité individuelle, stage, cours de français pour les étudiants internationaux...

- <https://international.univ-lille.fr/>

Le service des Relations internationales de la Faculté vous accompagne :

- bureau C.02-10 (Bâtiment C)
- ri-droit@univ-lille.fr

PRÉSENTATION DU MASTER

Vous souhaitez vous préparer, dans les meilleures conditions, aux concours de l'administration pénitentiaire ?

Le parcours « Métiers de l'administration pénitentiaire » de l'IPAG de Lille peut vous permettre d'atteindre cet objectif. Créée en 2010 en partenariat avec la Direction interrégionale des services pénitentiaires Grand-Nord – Lille (DISP Lille), cette formation diplômante apporte d'abord aux étudiants les compléments théoriques et une actualisation sur les matières juridiques fondamentales (Droit administratif, Finances publiques, Libertés publiques, Droit pénal, Procédure pénale, Criminologie...). Les deux années de master sont également conçues, ensuite, comme des préparations spécifiques aux différents concours, avec l'apport d'un soutien méthodologique (note de synthèse, dissertation, préparation à l'oral, entretien avec le psychologue, préparation à l'entretien collectif, revue de presse...) et des enseignements spécifiques situés dans le champ de l'exécution des peines (réglementation pénitentiaire, politique pénitentiaire, probation en France, droit de l'exécution des peines, droits et libertés de la personne détenue...).

L'une des spécificités du parcours réside dans l'attention portée à la professionnalisation, avec des modules animés par de nombreux intervenants pénitentiaires de même qu'un stage obligatoire (2 semaines en M1, 2 mois en M2) réalisé dans une structure pénitentiaire (en M2 : 1 mois en antenne locale d'insertion et de probation et 1 mois en établissement de détention) relevant de la DISP Lille avec laquelle une convention a été signée en 2010. La mise en place de la Classe prépa talents « Métiers de l'administration pénitentiaire Hauts-de-France » en 2021 a permis par ailleurs de renforcer le partenariat avec l'administration pénitentiaire par le biais de la signature d'une convention avec l'ENAP d'Agen.

Le Master « métiers de l'administration pénitentiaire » répond donc, par son contenu et les moyens pédagogiques déployés grâce en outre au renfort des professionnels, aux objectifs de tous les étudiants souhaitant se préparer aux différents concours de l'administration pénitentiaire (directeur des services pénitentiaires, directeur pénitentiaire d'insertion et de probation, chef des services pénitentiaires, conseiller pénitentiaire d'insertion et de probation, lieutenant pénitentiaire).

Niveau universitaire Bac + 5.

ORGANISATION DE LA FORMATION

- Les matières proposées dans les différentes unités des deux semestres de la formation, qu'elles soient théoriques ou plus orientées sur la découverte du milieu professionnel, sont conformes aux programmes fixés pour les différents concours de l'administration pénitentiaire.
- En Master 1 : stage obligatoire d'une durée de 2 semaines
- En Master 2 : stage obligatoire d'une durée de 2 mois

PUBLICS VISÉS

La formation s'adresse en priorité aux étudiants pouvant justifier de la licence mention Administration publique ou mention Droit.

Elle est également ouverte dans le cadre de la validation des acquis et de la formation tout au long de la vie (FTLV).

LE + DE LA FORMATION

- Programme de la formation adapté aux concours
- Formation diplômante et préparation spécifique aux concours
- Calendrier adapté pour permettre l'inscription aux concours
- Formation conventionnée avec l'administration pénitentiaire (DISP Lille et ENAP Agen)
- Stage en établissement pénitentiaire
- Taux de réussite aux concours (<https://droit.univ-lille.fr/les-instituts-facultaires-de-la-fsjsps/institut-de-preparation-a-ladministration-generale-ipag/offres-de-stages-demploi-et-dalternance/reussites-aux-concours>)

PROGRAMME DE LA FORMATION

Maquette 2023-2024 sous réserve de modification pour 2024-2025

MASTER 1 - SEMESTRES 1 - 2

Les étudiants peuvent, dans une première option, s'inscrire dans le parcours Administration publique (M1 tronc commun) et se spécialiser durant le semestre 2 aux métiers de l'administration pénitentiaire, notamment par quatre enseignements dédiés (approche historique de l'exécution de la peine ; régime de détention en Europe ; sécurité et renseignement pénitentiaire ; sociologie du droit et de la justice pénale). La seconde option qui s'offre aux candidats au master 1 est de choisir le parcours métiers de l'administration pénitentiaire – CPT dont la structure est la suivante :

SEMESTRE 1

Appréhender l'environnement et la réglementation pénitentiaire - 12 ECTS

- Connaître les normes et pratiques pénitentiaires
- Connaître les normes pénales

Maîtriser les champs connexes de l'administration pénitentiaire - 9 ECTS

- Connaître les spécificités du service public pénitentiaire
- Prendre en compte les enjeux sociétaux

Maîtriser les méthodes et outils pour intégrer l'administration pénitentiaire - 6 ECTS

- Maîtriser les outils numériques
- Construire un raisonnement
- Communiquer et informer en langue étrangère

Valoriser sa personnalité - 3 ECTS

- Maîtrise de la langue française
- Activités physiques et sportives Culture générale
- Présentation des métiers de l'administration pénitentiaire

SEMESTRE 2

Valoriser sa personnalité – 18 ECTS

Préparer les épreuves d'admission aux concours pénitentiaires – 12 ECTS

- Appréhender l'environnement professionnel
- Etre en situation professionnelle

MASTER 2 - SEMESTRES 3 - 4

Maîtriser les savoir-faire spécialisés dans le champ de l'administration pénitentiaire - 12 ECTS

- Connaître le droit répressif
- Connaître le droit de la détention

Actualiser ses connaissances de l'environnement de l'administration pénitentiaire - 9 ECTS

- Comprendre les enjeux administratifs et financiers
- Comprendre les évolutions de la société

Maîtriser les méthodes et outils pour intégrer l'administration pénitentiaire – 6 ECTS

- Maîtriser les outils numériques
- Rédiger et synthétiser
- Communiquer et informer en langue étrangère

Valoriser sa personnalité – 3 ECTS

- Tutorat et Focus group
- Maîtrise de la langue française
- Activités physiques et sportives
- Libertés publiques
- Présentation des métiers de l'administration pénitentiaire

Mise en situation professionnelle – 30 ECTS

- Entretiens professionnels
- Insertion professionnelle

COMPÉTENCES VISÉES À L'ISSUE DU MASTER

Compétences communes à la mention

Administration publique

- Analyser et interpréter des textes législatifs ou réglementaires
- Rédiger des rapports et notes de synthèse
- Rédiger des documents budgétaires et comptables
- Analyser une situation du point de vue juridique et élaborer un argumentaire adapté, une proposition de solutions
- Mettre en place une veille juridique, des dispositifs de contrôle d'application de la réglementation en vigueur
- Connaissances fondamentales en droit public,
- Finances publiques, marchés publics, économie.
- Pratique de la comptabilité publique, marché public, GRH et management public, contentieux administratif.

Compétences spécifiques au parcours

Administration pénitentiaire

- Connaître l'organisation et le fonctionnement de l'administration pénitentiaire
- Maîtriser les éléments relatifs au contrôle de l'administration pénitentiaire par le juge administratif
- Connaître l'actualité relative au droit de l'exécution des peines

INSERTION PROFESSIONNELLE & POURSUITE D'ÉTUDES

L'insertion dans la vie professionnelle est le débouché naturel de la formation. Toutefois une poursuite d'étude par un second Master 2 ou un Doctorat est envisageable sous réserve du projet professionnel et des résultats obtenus.

Taux d'insertion (Masters FSJPS) : 100%

Retrouvez les études et enquêtes de l'ODiF (Observatoire de la Direction de la Formation) sur l'insertion professionnelle des diplômés de la licence sur :

- <https://odif.univ-lille.fr/>

EXEMPLES DE MÉTIERS

- Directeur des services pénitentiaires
- Directeur pénitentiaire d'insertion et de probation
- Conseiller pénitentiaire d'insertion et de probation
- Chef des services pénitentiaires
- Lieutenant pénitentiaire

Pour plus d'informations sur les diplômes nationaux proposés par l'Université de Lille, consultez le catalogue des formations : www.univ-lille.fr/formations.html